Place du nucléaire dans le mix énergétique ? expérimentation de la méthode de clarification des controverses

TRAVAUX PUBLIÉE LE 29/06/2022

Saisines liées :
SFEC : QUELLE GOUVERNANCE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?
QUELLE PLACE POUR LE NUCLÉAIRE DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE FRANÇAIS ? EXPÉRIMENTATION DE LA MÉTHODE DE CLARIFICATION DES CONTROVERSES
Formation de travail liée : COMMISSION ENVIRONNEMENT

La Stratégie française pour l'énergie et le climat (SFEC) permet de définir la feuille de route pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Même si le nucléaire est la principale source d'énergie de la France (70 % c'est la part du nucléaire dans le mix électrique mais moins de 20 % de l'énergie est d'origine nucléaire), il n'en reste pas moins que cette énergie décarbonée suscite nombre de questions : sécurité des centrales les plus anciennes, longue mise en oeuvre & coût élevé des EPR, sources et quantité des ressources d'uranium, stockage & impacts sur la nature des déchets nucléaires...

Dans la lignée de ses travaux sur la SFEC et la LPEC (loi de programmation énergie-climat), la Commission Environnement, en expérimentant la méthode de clarification des controverses, approfondit sa réflexion avec cette étude dans laquelle avantages, inconvénients et aspects de controverses sont documentés et objectivés pour un débat apaisé à venir.

Le but de l'étude est d'identifier les points clés d'une question clivante et controversée, d'en clarifier les arguments pour faciliter l'appropriation indispensable des débats par les acteurs en les rendant le plus accessibles possible. Comme le veut la méthode, elle n'a pas vocation à prendre parti en faveur de telle ou telle option, mais pourra servir de base de travail pour un futur avis du CESE.

Télécharger la fiche de synthèse

Télécharger l'étude

Comment éclairer le débat sur la place pour le nucléaire dans le mix énergétique français ?

Après avoir dressé une première liste d'une trentaine de thématiques, 7 questions ont été retenues, en respectant des principes méthodologiques qui tendent à privilégier des questions fermées, appelant des réponses par oui ou par non, à formuler les questions les plus précises possibles et à éviter celles contenant des partis-pris sous-jacents :

Le risque d'accident nucléaire dans notre pays incite-t-il à renoncer au nucléaire ?

La filière nucléaire offre-t-elle une fiabilité de production ?

Le nucléaire permet-il une indépendance énergétique de la France ?

Le programme de gestion des déchets est-il compatible avec une relance du nucléaire ?

Le nucléaire est-il plus compétitif que les autres énergies décarbonées ?

A l'horizon 2050, un mix décarboné sans nucléaire est-il possible ?

La France a-t-elle une politique d'information et de protection robuste et sûre des populations face à un accident nucléaire ?

L'étude "Quelle place pour le nucléaire dans le mix énergétique français" a été rapportée par Marie-Hélène Meyling (Groupe CFDT) et Sylvain Boucherand (Groupe Environnement et nature), président de la Commission Environnement, à l'assemblée plénière du 29 juin 2022.

La Commission Environnement a déjà élaboré plusieurs travaux en lien avec la SFEC (Contribution du CESE à la SNB 3, Acceptabilité des nouvelles infrastructures de transition énergétique : transition subie, transition choisie ?) et approfondit sa réflexion avec cette résolution et cette étude.

© - copyright CESE - Novembre 2026